

CABINET

Unité - Progrès - Justice

1.282
Arrêté n° 2021 _____ /MS/CAB portant nomination
de Directeur technique de l'Agence Nationale
de Régulation Pharmaceutique (ANRP)

VISA CF N° 023

LE MINISTRE DE LA SANTÉ,



- /u la Constitution ; ✓
- /u le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination
Premier Ministre ; ✓
- /u le décret n°2021-0628/PRES/PM du 30 juin 2021, pour
remaniement du Gouvernement ; ✓
- /u le décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 pour
attributions des membres du Gouvernement ; ✓
- /U le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 pour
organisation du Ministère de la Santé ; ✓
- /U le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 pour
statut général des Etablissements publics de santé ; ✓
- /U le décret n°2018-0861/PRES/PM/MINEFID/MS du 05 octobre 2018
portant création de l'Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique
(ANRP) ; ✓
- /U le décret n°2018-0911/PRES/PM/MS/MINEFID du 11 octobre 2018
portant approbation des statuts particuliers de l'Agence Nationale
de Régulation Pharmaceutique (ANRP) ; ✓
- ur proposition de la Directrice générale de l'Agence Nationale
de Régulation Pharmaceutique (ANRP) ;

ARRETE

Article 1 : Madame **ZONGO/WEREME Maïmouna**, mle 263 70. Pharmacien spécialiste, est nommée Directrice du management d qualité (DMQ) de l'Agence Nationale de Régulation Pharmaceut (ANRP) ; ✓

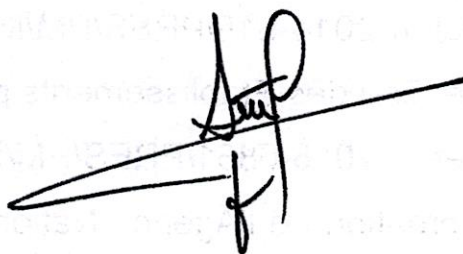
Article 2 : Le Secrétaire général du Ministère de la Santé, la Direc générale de l'Agence Nationale de Régulation Pharmaceutique chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de p le service de l'intéressée en sa qualité sus nommée, sera enregistré, pi et communiqué partout où besoin sera. ✓

Ouagadougou, le 26 OCT 2021

liations :

PM
CAB/MS
SG/MS
ANRP
DAF
DRH
oute Direction centrale du MS
l Intéressé(e)s
l Archives



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAC
Chevalier de l'ordre de l'Étalon